



Mireille HEERS

Membre de la CNDP depuis 2015

*Corps des Tribunaux administratifs et des
Cours administratives d'appel*

Mireille Heers est président de chambre à la cour administrative d'appel de paris depuis 2016.

Ancienne élève de l'École Nationale d'Administration, elle débute sa carrière en tant que magistrat au Tribunal administratif de Strasbourg. En 1991, elle est détachée au ministère des Affaires étrangères, puis mise à disposition des autorités polonaises dans le cadre de la réforme administrative. Mireille Heers fut à nouveau magistrat au tribunal administratif de Strasbourg, puis à la Cour administrative d'appel de paris. Elle devient ensuite vice-président du Tribunal administratif de Strasbourg puis de celui de Bordeaux. En 2004, elle est président assesseur à la Cour administrative de Versailles, puis président de la chambre à la Cour administrative d'appel de Nancy en 2006. En 2008, elle préside le Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne puis devient président du Tribunal administratif de Rouen en 2011.

Par ailleurs, Mireille Heers a été expert dans le domaine de la coopération administrative auprès de la Fondation France-Pologne, et dans le domaine de la réforme du droit administratif et du contrôle de l'administration auprès du Conseil de l'Europe. Elle a été également maître de conférences associé à l'Institut d'Études politiques de Strasbourg. Membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (2005-2010), elle a enfin siégé comme juge au Tribunal administratif du Conseil de l'Europe (2015-2018).